

Deuxièmement, examinons des sociétés similaires dans d'autres pays. Téléglobe est une société d'État responsable de toutes les télécommunications du Canada avec des pays d'outre-mer. Ces services comprennent le téléphone, le télégraphe, le câble et les télécommunications. Téléglobe est également co-proprétaire d'un réseau de communication par câble sous-marin et de télécommunications par satellite et jouit d'un monopole effectif au Canada dans le domaine des télécommunications outre-mer. C'est crucial pour nous permettre de communiquer avec le monde entier, devenu un village global.

Des pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, la Norvège, et la Suède confient à des sociétés d'État contrôlées par le gouvernement l'exploitation des systèmes de télécommunications transocéaniques. Le Royaume-Uni a opéré le même genre de privatisation avec *British Telecom*. Il a cependant conservé une participation majoritaire légèrement inférieure à 50 p. 100. Même le Royaume-Uni, sous la direction de Margaret Thatcher, reconnaît qu'il est nécessaire de conserver le contrôle de cette société d'État vitale qui s'occupe des télécommunications internationales.

Non seulement le gouvernement du Canada privatise Téléglobe, mais il lui donne aussi carte blanche en même temps. Non seulement il brade cette société à un prix de liquidation, mais aussi il fait croire qu'on la privatise pour qu'elle puisse affronter la concurrence sur le marché. Cependant, en réalité c'est une société d'État qui va être vendue à une société privée, laquelle bénéficiera d'un monopole. Quel genre de système de libre-entreprise du secteur privé est-ce là? La privatisation signifie, je présume, qu'on laisse une société d'État affronter les lois du marché. Cependant, ce n'est pas le cas avec le transfert de propriété de Téléglobe.

La nouvelle de cette vente a été accueillie avec surprise. Voici ce qu'on pouvait lire le lendemain dans le *Toronto Star*: «Les milieux des affaires ont été secoués, hier, par des exclamations de surprise et de curiosité quand on a annoncé que la société Memotec Data Inc., de Montréal, le plus petit des six soumissionnaires, avait été choisie pour se porter acquéreur de Téléglobe Canada». Le *Financial Post*, qui jouit pourtant de contacts auprès des financiers et des investisseurs, affirmait que «la privatisation a stupéfié les milieux financiers». C'est donc dire que la transaction ne les aurait pas favorablement impressionnés.

Mme Mailly: Pas nécessairement.

M. Riis: La décision du gouvernement fédéral n'a pas manqué de provoquer la surprise, la curiosité ou l'incrédulité.

Téléglobe était le plus beau fleuron des sociétés d'État. En 1985, la société a réalisé des bénéfices de 53,2 millions de dollars et sa rentabilité a atteint des millions de dollars au cours des dix dernières années. En 1985, ses recettes s'élevaient à 678 millions.

Il est intéressant de savoir qu'il y a quelques mois, *British Telecom* souhaitait acheter Téléglobe et a présenté une offre de 750 millions de dollars par l'intermédiaire du ministre responsable à l'époque. L'analyse des chiffres fournis par la

Téléglobe Canada—Loi

ministre d'État chargée de la Privatisation (M^{me} McDougall) démontre clairement que le gouvernement ne recevra que 345 millions de dollars pour Téléglobe dont la valeur comptable s'élève entre 300 et 450 millions de dollars. Le gouvernement cède la société à un prix bien inférieur à une très petite entreprise alors qu'il aurait pu en retirer 700 millions de dollars il y a quelques mois.

Puisque je ne dispose que de dix minutes, il me sera impossible de parler de l'intense activité boursière. De toute évidence, il y a eu des fuites de renseignements confidentiels et certaines personnes ont commencé à faire de petites fortunes. Devant le problème des actions de l'entreprise qui acquiert Téléglobe, nous suggérons que le dossier soit mis de côté pendant environ trois mois, le temps de faire une enquête. Nous pourrions alors reprendre le débat sur toute l'affaire.

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, c'est en tant que critique de mon parti en matière de privatisation que j'interviens dans ce débat, que je parle de cette motion qui propose de reporter de trois mois l'étude de cette mesure. On demande généralement un report de six mois dans le cadre de telles motions, mais nous ne voulons pas retarder indûment l'étude de ce projet de loi. J'ai déjà parlé de la motion principale. Les députés n'ont qu'à lire mon discours de 40 minutes s'ils veulent se renseigner ou s'ils ont du mal à s'endormir le soir.

● (1600)

J'interviendrai brièvement pour expliquer à la Chambre pourquoi nous voulons que l'étude de cette mesure soit reportée. Je vais tout d'abord attirer l'attention des députés sur un article de David Hatter qui est paru dans le *Financial Post*, cette semaine. C'est un journaliste sérieux et compétent. Le titre de cet article disait que l'achat de Téléglobe par Minitec suscitait de sérieuses réserves.

Nous avons employé l'expression «Minitec» pour désigner Memotec parce que c'est un petit poisson rouge qui vient d'avalier une baleine, en l'occurrence le joyau de nos sociétés d'État, Téléglobe Canada. Le dénouement de cette affaire n'a pas étonné que les députés néo-démocrates, mais également les milieux d'affaires et les milieux financiers.

M. Hatter affirme dans son article ce qui suit:

Le 5 février—le jour même où la Corporation de développement des investissements du Canada a recommandé à M^{me} McDougall..

Il s'agit de la ministre d'État chargée de la Privatisation.

... d'accepter la soumission de Memotec—la vente des actions a été suspendue en raison d'une augmentation de 2,38 \$ de leur cours (qui est passé à 13 \$).

Le prix est passé de 10 \$ environ à 13 \$.

La compagnie a ensuite annoncé officiellement qu'elle s'intéressait à Téléglobe.

Les porte-parole de Memotec ont déclaré vers la fin de la semaine dernière que, selon eux, leur compagnie avait respecté tous les critères relatifs à la divulgation de la transaction.

La Bourse de Toronto enquête à l'heure actuelle sur le fait que l'activité sur les actions de Memotec a été inhabituellement élevée pendant les jours précédant l'annonce du gouvernement.